

PUBLICITÉ DES DÉLIBÉRATIONS

COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CÉVENNES DU LUNDI 12 MAI 2025

Les délibérations suivantes ont été transmises au contrôle de légalité :

- Le 15/05/2025
- Visées le 15/05/2025
- Publiées le 15/05/2025

N° délibération	Objet délibération
CS2025_02_01	Désignation d'un représentant à la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Cèze
CS2025_02_02	Répartition des charges 2025 du Pays des Cévennes
CS2025_02_03	Répartition des charges du PLIE Cévenol
CS2025_02_04	Approbation du Compte de Gestion 2024 du Pays des Cévennes
CS2025_02_05	Approbation du Compte Administratif 2024 du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes
CS2025_02_06	Approbation du Compte de Gestion 2024 du PLIE Cévenol
CS2025_02_07	Approbation du Compte Administratif 2024 du PLIE Cévenol
CS2025_02_08	Affectation des résultats 2024 du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes
CS2025_02_09	Budget supplémentaire 2025 Pays des Cévennes
CS2025_02_10	Budget supplémentaire 2025 PLIE Cévenol
CS2025_02_11	Adoption du règlement télétravail
CS2025_02_12	Subvention au Comité des Œuvres Sociales du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes - Année 2025
CS2025_02_13	Subvention au Comité des Œuvres Sociales du PLIE Cévenol - Année 2025
CS2025_02_14	Contrat d'Assurance contre les Risques Statutaires
CS2025_02_15	Adoption de l'accord de consortium – Programme Démonstrateurs de la ville durable - « L'Habitat péri-urbain autrement »
CS2025_02_16	Adhésion au dispositif Izifriche, outil de repérage des friches agricoles

CS2025_02_17	Convention cadre triennale 2024-2026 et convention partenariale 2025 avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement des Régions Nîmoise et Alésienne « AUDRNA »
CS2025_02_18	Demande de subventions pour l'action « En route pour l'Emploi 2025 »

Ces délibérations sont disponibles et peuvent être consultées sur demande écrite auprès du Service des Assemblées du Syndicat Mixte Pays des Cévennes.

Arrêté le 10 mai 2025

Publicité concernant 18 délibérations

PUBLICITE N° 2025/02

Le Président
Christophe RIVENQ

